Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260129-DEL1220260126-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURES

Complexe sportif de Coët Mousset
-
Avenants

DEL12_2026_01_26

En exercice : 20
Présents : 17
Votants : 20

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Laurent, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Absents excusés : de KERIZOUET Isabelle, LE CAPITAINE Anne-Cécile, ANN Véronique.

Pouvoirs : Isabelle de KERIZOUET donne pouvoir à Eric EVANNO, Anne-Cécile LE CAPITAINE donne pouvoir à Thomas JEGOUX, Véronique ANN donne pouvoir à Myriam PURENNE.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur Eric EVANNO

➲ L'adjoint au Maire informe l'assemblée :

Dans le cadre des travaux de construction du complexe sportif de Coët Mousset, certaines modifications à apporter au marché entraînent une hausse de plus de 5% du montant initial. Elles portent sur :

- La modification et ajout de plafonds,
- La modification du type de revêtement sportif,
- L'ajout d'un contrôle d'accès, d'arrivée électrique dans le bloc sanitaire supplémentaire, d'un prérequis aux panneaux photovoltaïques.

Les montants de ces modifications ainsi que leur incidence sur le marché sont les suivants :

Lot	Nom commercial, adresse de l'établissement (*)	Montant cumulé des avenants	Nouveau montant du marché H.T.	Ecart *(tous les avenants)*
Lot 11 Plafonds suspendus	**COYAC** 22, Rue des Frères Lumières ZAC de Kernio 56000 VANNES	22 851,50 €	85 815,50 €	+ 36,29 %

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260129-DEL1220260126-DE

Lot 14 Sol sportif	**ART DAN** Le Prouzeau 44470 CARQUEFOU	18 181,84 €	21 818,21 €	+ 28,09 %
Lot 17 Electricité CFO/CFA	**EERI** 40, Rue Jacques Anquetil 29000 QUIMPER	39 093,85 €	46 912,62 €	+ 10,35 %

➲ L'adjoint au Maire propose à l'assemblée :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les avenants présentés au marché public de travaux pour la construction du complexe sportif de Coët Mousset, entraînant une augmentation de plus de 5 % des marchés initiaux.

Il est également proposé de préciser que ces avenants ne modifient pas l'objet du marché et n'en bouleversent pas l'économie générale et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants ainsi que tout document afférent à cette affaire.

➲ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21 ;
Vu le Code de la commande publique, et notamment les articles L.2194-1 et R.2194-1 à R.2194-9 relatifs à la modification des marchés en cours d'exécution ;
Vu la décision du Maire n°024 en date du 11 juin 2024 portant attribution du marché de travaux et notamment du lot n° 17 « Electricité CFO/CFA » à l'entreprise EERI pour un montant de 377 633,74 € H.T ;
Vu la décision du Maire n°028 en date du 18 juillet 2024 portant attribution du lot n°11 « Plafonds suspendus » à l'entreprise COYAC pour un montant de 62 964,00€ H.T ;
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 22 janvier 2026 ;

➲ **APPROUVE** les avenants présentés au marché public de travaux pour la construction du complexe sportif de Coët Mousset, entraînant une augmentation de plus de 5 % des marchés initiaux.

➲ **PRÉCISE** que ces avenants ne modifient pas l'objet du marché et n'en bouleversent pas l'économie générale.

➲ **AUTORISE** M. le Maire à signer ces avenants ainsi que tout document afférent à cette affaire.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait à Languidic, le 29 janvier 2026

Le Maire,

Laurent DUVAL

MAIRIE DE LANGUIDIC (Morbihan)